

Certification professionnelle pour adultes

Parcours



CSFO Éditions

Sommaire

Introduction	3
Les avantages d'une certification officielle	4
Differentes voies	5
Témoignage: Évolution personnelle et nouvelle qualification Christine Carollo, 40 ans, future employée de commerce CFC active au sein d'une administration communale	6
Se présenter à l'examen final	8
Témoignage: «Cette VAE, c'est un peu comme une revanche!» Stéphanie Tercier, 37 ans, assistante en soins et santé communautaire CFC dans un hôpital fribourgeois	10
Faire valider ses acquis	12
Témoignage: L'apprentissage, un bon moyen de s'intégrer Samuel Mora, 47 ans, électricien de réseau CFC, technicien en chef des lignes de contact et formateur en entreprise aux CFF	14
Les questions à se poser avant de se lancer	16
La parole à la spécialiste Bettina Wöhler, responsable du service de certification professionnelle pour adultes du canton de Zurich	19
En savoir plus	22

Introduction

Vous exercez votre métier depuis des années, mais vous n'avez pas de titre attestant vos compétences? Vous avez acquis des connaissances et un savoir-faire dans une profession? Cette brochure présente les différentes voies permettant d'obtenir un certificat fédéral de capacité (CFC) ou une attestation fédérale de formation professionnelle (AFP) sans devoir obligatoirement passer par la case apprentissage.

Si vous n'avez que peu ou pas d'expérience professionnelle, il est sans doute préférable que vous effectuiez une formation professionnelle initiale dans sa totalité. En fonction de la profession et du titre visé, un apprentissage classique dure de deux à quatre ans.

Comment choisir la voie qui vous conviendra le mieux? Cela dépend de plusieurs facteurs tels que votre niveau de formation, votre motivation, votre environnement social ou encore vos ressources personnelles et financières.

Cette brochure vous aide à faire votre choix et à prendre une décision. Lisez l'interview d'une spécialiste en la matière. Découvrez aussi les témoignages de personnes qui ont acquis une certification professionnelle; elles parlent de leurs parcours, de leurs motivations et de ce que cette expérience leur a apporté. Vous aussi, franchissez le pas!

Les avantages d'une certification officielle

De nos jours, les employeurs exigent de leurs collaboratrices et collaborateurs des qualifications professionnelles qui peuvent être attestées grâce à une certification officielle. Pour cela, ils sont souvent disposés à soutenir leur personnel avec des offres de formation continue.

Une certification officielle permet aux employées et employés d'occuper une meilleure position à différents niveaux.



Améliorer sa situation au sein de l'entreprise

Vous pourrez accéder à d'autres responsabilités dans votre entreprise. Votre position lors de négociations salariales, par exemple, sera renforcée. En cas de difficultés économiques de l'entreprise, vos chances de conserver votre emploi seront meilleures.

Évoluer dans son métier et se perfectionner

L'obtention d'une certification professionnelle est un tremplin vers des formations supérieures (brevets et diplômes fédéraux, écoles supérieures, hautes écoles spécialisées, etc.) ainsi que vers des formations continues.

Disposer de meilleures perspectives sur le marché du travail

Aujourd'hui, les entreprises engagent des personnes qui possèdent un ou plusieurs titres reconnus. Une certification officielle vous permet d'accéder plus facilement à un nouveau poste dans une autre entreprise.

Différentes voies

Le système éducatif suisse prévoit plusieurs possibilités d'obtenir un titre de fin de formation professionnelle (CFC ou AFP). De nombreux adultes optent pour les deux premières.

Bon à savoir

Professions des TIC

Dans le domaine des TIC (technologies de l'information et de la communication), les formations professionnelles initiales des métiers d'informaticien-ne, d'informaticien-ne du bâtiment, d'opératrice en informatique et de développeur-euse de business numérique reposent sur un système modulaire et il n'y a pas d'examen final comme dans les autres apprentissages. Les adultes au bénéfice d'une expérience professionnelle dans ce domaine ne peuvent obtenir une certification que par le biais de la validation des acquis de l'expérience.

La première possibilité est de se présenter à l'examen de fin d'apprentissage (appelé «procédure de qualification»). Elle vaut pour toutes les formations professionnelles initiales, sauf celles du domaine des TIC (voir ci-contre).

Deuxième possibilité: faire reconnaître ses compétences par le biais de la validation des acquis de l'expérience. Cette procédure n'existe que pour quelques professions.

Pour accéder à ces deux premières voies, il faut avoir accumulé une expérience professionnelle d'au moins cinq ans, dont deux à quatre ans dans la profession visée.

Une autre possibilité est d'effectuer une formation raccourcie. Cette solution s'adresse aux personnes qui possèdent déjà un diplôme (AFP, CFC, maturité gymnasiale, certificat de culture générale, etc.) ou des connaissances approfondies dans certains domaines. Ces personnes peuvent obtenir une réduction de la durée de la formation ou demander à être dispensées de certains cours. Autre possibilité encore: faire un apprentissage classique en entreprise (ou en école de métiers). La formation dure trois ou quatre ans pour le CFC (selon le métier choisi), deux pour l'AFP.

➤ [www.orientation.ch/
cfcpouradultes](http://www.orientation.ch/cfcpouradultes)



Christine Carollo
40 ans, future employée de commerce CFC active au sein d'une administration communale

Évolution personnelle et nouvelle qualification

6

À l'issue de sa scolarité obligatoire, Christine Carollo avait une idée assez précise de son avenir. Elle a d'abord fréquenté une école de maturité spécialisée (option santé), avant de suivre une formation d'infirmière en école supérieure. Un parcours qui lui a permis de commencer tout de suite à travailler: «J'ai exercé dans le milieu médical durant une dizaine d'années. J'ai occupé un poste dans une clinique psychia-

trique, puis d'autres dans les soins à domicile ainsi qu'au sein d'un home pour personnes âgées», explique-t-elle.

Avec le temps, les changements de lieux de travail n'ont pas suffi à cacher un malaise grandissant. «J'ai eu des moments difficiles», avoue Christine Carollo. «La pénibilité des tâches et les horaires ne me convenaient pas. J'ai compris que je devais quitter ce domaine.»

Reconversion

Se réorienter professionnellement n'est jamais facile. Christine Carollo y est parvenue en prenant du temps pour elle et en osant se lancer. «Au chômage, on m'a proposé d'aller donner un coup de main au secrétariat d'une association caritative. Au début, j'étais sceptique, je ne me voyais pas faire ce genre de travail.»

Au fil des semaines, elle se voit confier toujours plus de tâches administratives. Contre toute attente, cette activité se révèle non seulement agréable et intéressante, mais lui ouvre également des débouchés: «La commune dans laquelle l'association a son siège m'a contactée pour me proposer un contrat d'auxiliaire temporaire au sein de son administration.»

Retour sur les bancs d'école

Depuis, son contrat a été prolongé. Sur proposition de la commune, Christine Carollo suit actuellement les cours préparatoires destinés aux adultes souhaitant se présenter directement à l'examen final d'employé-e de commerce. «Organisés par l'association professionnelle, les modules s'étendent sur deux ans. Je suis des cours deux soirs par semaine et un samedi par mois. Ça demande beaucoup de motivation: il n'y a pas que les leçons en classe, il faut aussi prévoir suffisamment de temps pour étudier à la maison.»

Retourner sur les bancs d'école tout en travaillant en parallèle n'est pas une mince affaire. «Cela exige une grande discipline. Mais d'un autre côté, on se montre en général aussi plus déterminé qu'à l'adolescence! Pour le moment, je m'en sors bien et je suis heureuse de pouvoir apprendre de nouvelles choses», précise Christine Carollo.

Certaines matières ne sont pas toutes simples. C'est le cas de la comptabilité, par exemple. «Je n'en avais jamais fait auparavant. Mais le fait d'être active dans ce domaine est un avantage: en classe, je comprends rapidement de quoi il est question. Par ailleurs, grâce à ma maturité spécialisée, j'ai été dispensée de certains cours de culture générale.»

Continuer à se former

Lorsque Christine Carollo aura réussi ses examens de fin d'apprentissage, elle obtiendra le statut de fonctionnaire communale. Dans le futur, elle devra continuer à suivre des cours pour rester à jour: «Dans l'administration, il y a chaque année des nouveautés, que ce soit au niveau des procédures ou des outils informatiques. La formation continue est, pour moi, très positive!»

Se présenter à l'examen final

Les adultes qui n'ont pas fait d'apprentissage peuvent se présenter aux mêmes examens finaux que les autres apprenties et apprentis. Pour cela, ils doivent déjà posséder le savoir-faire nécessaire à l'exercice de la profession; ils ont acquis ce savoir-faire «sur le tas», en travaillant comme employés non qualifiés. Ils ont la possibilité de combler certaines lacunes théoriques en suivant les cours appropriés. Si vous êtes dans ce cas, voici ce que vous devez savoir.

Expérience professionnelle

Au moment de vous présenter aux examens, vous devrez pouvoir attester d'au moins cinq ans d'expérience professionnelle, dont deux à quatre ans dans la profession visée. Ces cinq années peuvent avoir été

effectuées auprès du même employeur ou cumulées dans différentes entreprises. Le travail à temps partiel est compté en conséquence. Les ordonnances de formation précisent pour chaque profession le nombre d'années minimum requis.

➤ www.sbfi.admin.ch > Formation > Formation professionnelle et continue > Liste des professions

Connaissances professionnelles et théoriques

Lors de l'examen, vous serez interrogé-e sur les matières prévues dans le plan de formation de la profession dont vous visez le CFC ou l'AFP. Cela implique que vos connaissances soient complètes et à jour. Il y aura peut-être des lacunes à combler, par exemple au niveau des connais-

Bon à savoir

8

Étudier en autodidacte

Si vous êtes une personne bien organisée et capable d'autodiscipline, vous pouvez acquérir par vous-même les connaissances qui vous manquent. Il est nécessaire que vous sachiez précisément quelles sont les matières à étudier. Pour cela, contactez l'école professionnelle. Elle peut vous conseiller des manuels scolaires et vous renseigner sur d'autres ouvrages utiles.

Comment procéder?

- Prenez contact avec l'office de la formation professionnelle de votre canton. Des spécialistes vous donneront toutes les informations indispensables à la réalisation de votre démarche.
 - www.formationprof.ch
 - Points de contact cantonaux
- Vous devez déposer une demande d'admission à l'examen de fin d'apprentissage. Vous joindrez à votre demande les attestations des expériences professionnelles et des compétences acquises.
- L'organe cantonal compétent fait une estimation de l'expérience professionnelle que vous avez accumulée et détermine l'expérience et/ou les connaissances encore à acquérir. Si votre dossier est accepté, il vous le confirmera et vous informera sur les possibilités de fréquenter les cours professionnels.
- Vous êtes libre de choisir la manière dont vous voulez vous préparer à l'examen: renseignez-vous sur l'organisation des cours et les éventuelles offres spécifiques pour adultes.
- Vous vous présentez aux mêmes épreuves que les autres apprenties et apprentis. Vérifiez les matières examinées qui sont fixées dans les ordonnances de formation.
- Si vous réussissez l'examen, vous recevez le CFC ou l'AFP.

sances professionnelles, de la culture générale ou des langues. C'est à vous de mettre à jour ces connaissances, soit en suivant des cours, soit en vous préparant de manière individuelle.

Préparation aux examens

Afin de mettre toutes les chances de réussite de votre côté, il vous est vivement recommandé de suivre des cours préparatoires spécifiques. Dans certaines professions, où la certification professionnelle pour adultes est très demandée, il existe des offres de formation ad hoc qui permettent une préparation aux examens en cours d'emploi (cours du soir ou cours le samedi, par exemple). Ces offres sont

mises en place par les associations professionnelles ou des institutions de formation privées.

Vous pouvez aussi fréquenter les cours officiels, organisés par les écoles professionnelles; ils se déroulent en général durant la journée. En classe, vous vous retrouvez avec des élèves plus jeunes. Pour pouvoir suivre ces cours, vous aurez besoin d'une autorisation de l'école; votre employeur doit aussi être prêt à vous libérer un ou plusieurs jours par semaine. En contrepartie, vous devrez peut-être faire face à une diminution de salaire ou à des heures supplémentaires.

- www.orientation.ch/examen-final



Stéphanie Tercier

37 ans, assistante en soins et santé communautaire (ASSC) CFC dans un hôpital fribourgeois

«Cette VAE, c'est un peu comme une revanche!»

10

Stéphanie Tercier a travaillé durant quinze ans comme aide-soignante. «Avec l'arrivée des ASCC sur le marché, mon cahier des charges a changé, ce qui ne me convenait plus», explique-t-elle. «Mon employeur m'a proposé d'obtenir le CFC d'ASSC par validation des acquis de l'expérience (VAE). J'y ai vu l'opportunité de valoriser mon expérience et de bénéficier d'une

meilleure reconnaissance professionnelle. Mon employeur a pris en charge la totalité des frais de procédure. En contrepartie, j'ai dû faire cette VAE sur mes jours de congé et je me suis engagée à rester en poste encore deux ans dans l'hôpital.»

Élaborer le dossier de validation

Une fois les premières étapes passées (séance d'information, entre-

tien individuel avec une conseillère en orientation, etc.), place au plat de résistance: l'élaboration du dossier de validation. «J'ai dû décrire 52 situations vécues au travail», précise Stéphanie Tercier. «Par exemple, j'ai expliqué comment j'avais aidé une personne âgée, qui n'avait plus de dents, à se nourrir: j'ai ainsi raconté que j'avais demandé au cuisinier de lui hacher ses aliments. Les descriptions doivent être détaillées et vivantes, tout en restant synthétiques. L'important, c'est aussi de savoir faire des liens entre les situations. J'ai également annexé des documents comme preuves, tels que des cartes de menus et des protocoles de soins. Au final, mon dossier comportait plus de 200 pages.»

Stéphanie Tercier a consacré de nombreuses soirées et nuits à établir ce portfolio. «Cela prend énormément de temps et exige beaucoup d'organisation. Heureusement, j'ai pu compter sur le soutien de mes proches, notamment pour la garde des enfants.» Certains contenus du dossier ont été contrôlés par des collègues infirmières et l'ensemble a été relu par une amie enseignante (pour l'orthographe et les tournures de phrases). «Il ne faut pas avoir peur de demander de l'aide autour de soi!»

Trois modules à rattraper

Après l'examen du dossier et l'entretien de vérification, le verdict tombe: sur les quatorze modules

analysés, onze sont validés. «Durant deux ans, à un rythme irrégulier, j'ai suivi des cours pour acquérir les trois modules restants (actes médico-techniques; pharmacologie; soins de base, maladies et fonctionnement du corps humain). En classe, j'étais avec des adultes qui effectuaient un apprentissage raccourci. Nous étions trois à faire une VAE d'ASSC: nous nous sommes échangé des conseils.» Finalement, près de trois ans après le début de la procédure, Stéphanie Tercier obtient son CFC.

Davantage de responsabilités et d'autonomie

Aujourd'hui, grâce à son changement de statut, Stéphanie Tercier se sent davantage considérée. Elle a aussi gagné plus de responsabilités et d'autonomie. «Désormais, je peux m'occuper d'un patient dans son intégralité et mettre en place des soins sans faire tout de suite appel à une infirmière. Au départ, je voulais justement devenir infirmière. Malheureusement, je n'ai pas pu accéder à la formation. Cette VAE, c'est un peu comme une revanche!»

Faire valider ses acquis

La validation des acquis de l'expérience (VAE) est une procédure qui permet d'obtenir un CFC ou une AFP sans effectuer un apprentissage classique et sans passer les examens.

Le principe de la VAE est d'établir un bilan documenté (dossier) des compétences opérationnelles acquises et de les valider. Sur la base de son expérience, la candidate ou le candidat au CFC ou à l'AFP par VAE reçoit une certification pour les compétences qui répondent aux exigences de la profession.

Prérequis

Pour réussir cette procédure, il est nécessaire de posséder un niveau de compétences qui se rapproche de celui exigé. Vous devez en outre pouvoir justifier d'au moins cinq ans d'expérience professionnelle, dont deux à quatre ans dans la profession visée.

La démarche demande une certaine maîtrise du français, aussi bien oral qu'écrit, de l'autonomie, de l'organisation et de la motivation.

Dossier de validation

L'élaboration du dossier de validation constitue l'élément central de la procédure. Dans ce dossier, vous

Bon à savoir

VAE limitée à quelques professions

La VAE n'existe pas dans toutes les professions et n'est pas non plus proposée dans tous les cantons. Dans ce domaine, les cantons travaillent ensemble et se complètent au niveau des offres. Par conséquent, s'il n'y a pas de VAE dans votre canton pour la profession que vous vissez, n'hésitez pas à chercher dans une autre région.

➤ www.orientation.ch/vae

identifiez, analysez et consignez les compétences opérationnelles acquises.

Investissement en termes de temps

Vous devez être prêt-e à investir du temps et de l'énergie dans la démarche. On compte par exemple

entre 100 et 200 heures pour la seule élaboration du dossier de validation. S'il y a des lacunes, elles devront être comblées par des formations complémentaires ciblées.

La durée et le coût de la procédure dépendent des dispositions légales

en vigueur dans votre canton ainsi que du nombre de compléments de formation à suivre.

➤ www.orientation.ch/vae

Comment procéder?

- Prenez contact avec le portail d'entrée de votre canton. Il s'agit d'un service spécial d'information et de conseil pour les adultes qui souhaitent obtenir une certification professionnelle. Des spécialistes vous donneront toutes les informations indispensables à la réalisation de votre démarche.
➤ www.orientation.ch/portails-entree
- Assistez à la séance d'information obligatoire.
- Déposez une demande d'admission pour faire vérifier votre expérience professionnelle.
- Vous établissez un dossier de validation répertoriant et documentant vos compétences. Pour réaliser ce dossier, il est recommandé de se faire accompagner par des conseiller-e-s du canton dans lequel se déroule la procédure.
- Des experts examinent votre dossier et vous convoquent ensuite à un entretien de vérification.
- Vous recevez un rapport détaillé attestant des compétences acquises (attestation des acquis). Si toutes les compétences opérationnelles sont reconnues, vous obtenez le CFC ou l'AFP.
- Si le comité d'experts constate des lacunes, vous pourrez les combler par des formations complémentaires. Ces dernières peuvent être effectuées dans les écoles professionnelles ou auprès des organisations du monde du travail. Il est aussi possible d'acquérir ces compléments de formation sur votre lieu de travail.
- Votre dossier est ensuite à nouveau examiné et si toutes les conditions sont remplies, vous recevez le CFC ou l'AFP.



Samuel Mora

47 ans, électricien de réseau CFC, technicien en chef des lignes de contact et formateur en entreprise aux CFF

L'apprentissage, un bon moyen de s'intégrer

Après s'être formé comme ingénieur civil dans son Pérou natal, Samuel Mora trouve du travail aux États-Unis. Il part ensuite au Canada pour améliorer son anglais. C'est là qu'il rencontre sa future épouse, employée consulaire travaillant pour le Département fédéral des affaires étrangères.

«Tous les trois ans environ, ma femme devait changer de pays», explique Samuel Mora. «Je l'ai sui-

vie au Bangladesh où, pour m'occuper, je donnais des leçons d'espagnol entre deux matchs de tennis. Après quelques mois, j'en ai eu assez. Je suis retourné aux États-Unis pour faire un master, avant d'occuper un poste dans une société d'ingénierie, où j'ai participé au projet d'élargissement du canal de Panama.»

Samuel Mora et sa femme vivent ensuite quelque temps à Vienne

(Autriche). «J'y ai appris l'allemand, ce qui m'a permis d'exercer comme enseignant d'espagnol.»

Valises définitivement posées

À la naissance de leur fils, le couple décide de s'installer en Suisse. Samuel Mora envoie une centaine de postulations pour décrocher un emploi, sans succès.

Durant son séjour à Vienne, il s'était pris de passion pour les transports publics. Il choisit donc de se former dans ce domaine. Il opte pour un master en systèmes ferroviaires en Espagne – comme il n'existe pas de formation correspondante en Suisse – et passe la moitié de la semaine à Barcelone, le reste à la maison avec sa famille. Mais il ne trouve malheureusement pas de poste dans ce domaine, et exerce alors un emploi dans la restauration. Il suit aussi un cours d'introduction au système ferroviaire auprès d'eduRail (Union des transports publics).

Un «papi» en apprentissage

Samuel Mora entend parler d'un salon des métiers et de la formation pour adultes, organisé à Berne. «Ma femme m'a expliqué ce qu'était un CFC», précise-t-il. «Elle était étonnée que je sois disposé à me lancer dans un apprentissage. Je me suis intéressé au métier d'électricien de réseau.»

Il postule pour une place d'apprentissage aux CFF. «Je n'avais aucun savoir-faire manuel, je savais

juste réparer des vélos. Mais le chef d'équipe m'a donné ma chance.»

Tant à l'école professionnelle que lors des cours interentreprises, Samuel Mora se retrouve entouré de jeunes. «J'étais un peu le papi de la classe», admet-il en riant. L'enseignement de la culture générale et du sport fait aussi partie de son programme.

Il s'intègre sans peine dans l'entreprise, notamment grâce à ses connaissances d'allemand. Le travail manuel lui plaît. «Contrairement à mes jeunes collègues, j'ai été autorisé à travailler de nuit», relève-t-il. «Cela s'est révélé éprouvant, mais en contrepartie, je gagnais un salaire plus élevé, soit 3500 francs par mois.»

«J'ai fini parmi les meilleurs diplômés», précise-t-il fièrement. Et d'ajouter: «L'apprentissage permet de s'immerger dans la culture suisse et donc de s'intégrer plus facilement.»

Gravir les échelons

Peu après l'obtention de son CFC, Samuel Mora reprend un poste avec davantage de tâches de bureau et des horaires réguliers, et il se voit confier l'encadrement des apprentis. «Grâce à mon master, les CFF m'ont nommé technicien en chef des lignes de contact. En parallèle, je donne les cours d'introduction aux apprentis électriciens de réseau aux CFF et je gère trois personnes en formation.»

Les questions à se poser avant de se lancer

Quelle est la meilleure voie pour moi?

Vous hésitez entre une VAE, une admission directe à l'examen final, une formation raccourcie et un apprentissage classique? Contactez le portail d'entrée de votre canton. Des spécialistes se tiennent à votre disposition pour vous conseiller et vous renseigner sur les procédures cantonales d'admission, les cours préparatoires et les séances d'information.

➤ www.orientation.ch/portails-entree

Combien de temps devrai-je investir?

Se préparer à la procédure de qualification (examen final ou VAE) demande un temps considérable. En plus de votre activité professionnelle, il vous faudra suivre des cours, étudier, réviser. Vous devrez investir de votre temps libre, quitte à sacrifier des moments que vous auriez pu consacrer à votre famille ou à vos amis. Êtes-vous prêt-e à assumer cela? Votre entourage vous soutient-il? Qui gardera vos enfants en votre absence? Ce sont là des questions que vous devez absolument vous poser.

Que pense mon employeur de mon projet?

Il est fortement conseillé d'informer votre employeur de votre projet. Peut-être qu'il vous encouragera et vous soutiendra. Il en ira de même avec vos collègues. Vous pourrez peut-être aussi vous préparer aux examens dans votre entreprise, par exemple en vous familiarisant avec les activités et les tâches d'autres unités.

Toutefois, vous n'avez pas l'obligation d'avertir votre employeur. Ce dernier n'est pas non plus tenu de vous soutenir ni de vous libérer pour que vous puissiez suivre les cours préparatoires. Si vous ne bénéficiez d'aucun soutien, renseignez-vous sur les endroits où vous pouvez acquérir des connaissances professionnelles pratiques (dans un cours interentreprises, dans une école professionnelle ou encore dans une autre entreprise).



Est-ce que je remplis les conditions sur le plan scolaire?

Les cours à l'école professionnelle et les examens se déroulent en français, en allemand ou en italien selon la région de Suisse où vous vivez. Votre maîtrise de la langue est-elle suffisante pour suivre

l'enseignement professionnel et comprendre les sujets des épreuves? Si ce n'est pas le cas, contactez l'école professionnelle pour savoir si vous pouvez prendre part à des cours d'appui. Dans certaines professions, une deuxième langue nationale ou l'anglais sont également évalués.

Bon à savoir

Au chômage?

Renseignez-vous auprès de votre office régional de placement (ORP). Sous certaines conditions, vous pourrez recevoir une aide financière de la part de l'assurance-chômage pour vos démarches.

➤ www.travail.swiss

Qu'est-ce que cela représente au niveau financier?

Pour acquérir les connaissances manquantes, vous devrez peut-être diminuer votre taux d'activité. Cela engendrera une diminution de revenus proportionnelle aux jours où vous serez absent-e.

Dans la plupart des cantons, les cours pour adultes dispensés par les écoles professionnelles sont payants. Certains cantons participent aux frais, d'autres non. Renseignez-vous auprès de l'office de la formation professionnelle de votre région. Comparez les offres de cours, car les prix peuvent varier considérablement. Les frais (inscription, examen, matériel,

etc.) sont aussi traités différemment d'un canton à l'autre.

➤ www.formationprof.ch > Points de contact cantonaux

Vous pouvez faire une demande de bourse, mais renseignez-vous au préalable sur les conditions. Certains cantons ne délivrent aucune bourse pour l'obtention d'une certification professionnelle pour adultes. Même en cas de réponse positive, le soutien financier obtenu est rarement suffisant.

➤ www.orientation.ch/bourses

La parole à la spécialiste

Quels sont les profils des personnes qui sollicitent votre service?

Nous recevons environ 1000 appels par mois pour l'ensemble du canton de Zurich. Les demandes ont augmenté ces dernières années. La plupart des personnes qui nous contactent sont issues de l'immigration, vivent depuis longtemps en Suisse et ont souvent obtenu la naturalisation. Elles ne possèdent pas de diplôme reconnu, mais exercent une activité professionnelle depuis des années. Nous avons aussi des demandes de femmes qui veulent reprendre le travail après une pause familiale et qui bénéficient du soutien de leur employeur pour l'obtention d'une certification professionnelle. C'est le cas notamment dans les domaines de la santé et de l'accompagnement. Nous avons également affaire à des entreprises qui souhaitent que leurs collaborateur-trice-s puissent obtenir un diplôme. Parfois, ce sont aussi des job coaches qui s'annoncent pour le compte d'organisations d'aide aux migrant-e-s.

Pour quelles professions les demandes sont-elles les plus



Bettina Wöhler, responsable du service de certification professionnelle pour adultes du canton de Zurich

fréquentes?

La certification professionnelle pour adultes est courante dans les domaines propices à une reconversion, comme la logistique, la maintenance et l'accompagnement. Bon nombre d'adultes visent une certification dans les professions qui sont aussi convoitées par les jeunes: employé-e de commerce et gestionnaire du commerce de détail. Dans la san-

té, les professions de technologue en dispositifs médicaux et d'assistant-e en soins et santé communautaire gagnent en importance. Hôpitaux, EMS, sociétés de logistique ou encore constructeurs de voies ferrées: les entreprises qui souffrent d'une pénurie de main-d'œuvre qualifiée encouragent de plus en plus les adultes à effectuer une formation professionnelle initiale classique et leur proposent des places d'apprentissage.

Pourquoi les professions du domaine des TIC (technologies de l'information et de la communication) ne proposent-elles pas d'admission directe à l'examen final?

Leurs formations professionnelles initiales reposent sur un système modulaire: les modules doivent

être validés tout au long du cursus et il n'y a pas d'examen final comme dans les autres apprentissages. Dans ce domaine, les adultes peuvent obtenir une certification professionnelle par le biais de la validation des acquis de l'expérience (VAE). Les voies possibles sont indiquées dans l'ordonnance de formation de la profession visée.

Quelles sont les principales difficultés rencontrées lors d'une VAE?

Les candidat-e-s sont souvent perdus face à l'élaboration de leur dossier de validation. Il est donc important qu'elles et ils viennent nous voir pour que nous puissions les aider. La langue et le vocabulaire spécifique à la profession visée peuvent aussi constituer un obstacle. Dans ce dossier, les compétences sont principalement décrites à travers des situations rencontrées au travail. La VAE a l'avantage de permettre aux candidat-e-s de travailler sur leur dossier quand et où elles et ils le souhaitent. Mais cela implique aussi une bonne dose d'autodiscipline. Lors des séances d'information que nous organisons, il m'arrive de revoir des personnes qui avaient entamé une procédure de VAE quelques années aupara-



vant, qui étaient restées bloquées, et qui se sont finalement décidées à reprendre la procédure.

En règle générale, environ 60% des compétences exigées doivent être couvertes par l'expérience professionnelle engrangée. Les compétences manquantes peuvent être acquises grâce à une formation complémentaire. Il s'agit, comme son nom l'indique, d'un complément et non pas d'une formation complète. Dans le cadre des procédures de VAE dans le canton de Zurich, les compétences peuvent être attestées par écrit, mais aussi par la pratique ou par oral.

Combien coûte la certification professionnelle pour adultes?

Le plus avantageux est d'effectuer une formation professionnelle initiale classique ou raccourcie avec contrat d'apprentissage. Les entreprises formatrices sont de plus en plus disposées à accorder une rémunération plus élevée aux apprenant-e-s adultes.

En cas d'admission directe à l'examen final, la fréquentation de l'école professionnelle à titre de préparation est gratuite. En revanche, les cours interentreprises doivent généralement être payés par les personnes elles-mêmes.

Des classes spéciales sont organisées dans les domaines où de nombreux adultes passent l'examen final, comme le commerce de détail et le commerce. Les coûts varient d'un canton à l'autre et peuvent aller de 0 à 8000 francs.

En ce qui concerne la VAE, les frais sont généralement pris en charge par le canton. Mais rien n'est garanti, d'où l'importance de bien se renseigner. L'accès à l'outil permettant de constituer le dossier de validation coûte 90 francs. Il faut aussi prendre en compte les dépenses pour le matériel, la formation complémentaire, les éventuels déplacements, etc.

Les adultes peuvent demander des aides à la formation (bourses, par exemple), délivrées par les cantons, les villes ou les communes. Tous les centres d'orientation disposent de spécialistes qui fournissent des renseignements à ce sujet.

Un dernier conseil?

Je recommande à tous les adultes intéressés par l'obtention d'une certification professionnelle de **s'adresser au portail d'entrée de leur canton**, pour faire analyser leur situation et recevoir des conseils sur les démarches à entreprendre.

En savoir plus

- www.orientation.ch, pour toutes les questions concernant les places d'apprentissage, les professions et les formations
- www.orientation.ch/portails-entree, adresses des services d'information et de conseil sur la certification professionnelle pour adultes
- www.csfo.ch/adresses, adresses des offices d'orientation et de la formation professionnelle
- www.formation-professionnelle-suisse.ch > **Certification professionnelle pour adultes**, informations de la Confédération sur la certification professionnelle pour adultes
- www.formationprof.ch, portail de la formation professionnelle
- www.shop.csfo.ch, publications du CSFO consacrées aux professions et aux formations existant en Suisse



Impressum

2^e édition 2026 (actualisée)

© 2026 CSFO, Berne. Tous droits réservés.

ISBN 978-3-03753-365-9

Édition:

Centre suisse de services Formation
professionnelle | orientation professionnelle,
universitaire et de carrière CSFO
CSFO Éditions, www.csfo.ch, info@csfo.ch

Le CSFO est une agence spécialisée des cantons
(CDIP) et est soutenu par la Confédération (SEFRI).

Enquête et rédaction: Regula Luginbühl,
Jean-Noël Cornaz, Fabio Ballinari, CSFO

Traduction: Catherine Natalizia, Monsmier,
Nadine Cuennet Perbellini, Sion

Relecture: Bettina Wöhler, service de certification
professionnelle pour adultes du canton de Zurich;
Marianne Gattiker, Saint-Aubin-Sauges

Photos: Maurice Grünig, Zurich; Thierry Parel,
Genève; Viola Barberis, Claro

Graphisme et mise en page: Andrea Lüthi, CSFO

Impression: Cavelti, Gossau

Diffusion, service client:

CSFO Distribution
Industriestrasse 1, 3052 Zollikofen
Tél. 0848 999 002, distribution@csfo.ch,
www.shop.csfo.ch

N° d'article: LO2-3011

Cette brochure est également disponible
en allemand et en italien.

Nous remercions toutes les personnes et les
entreprises qui ont participé à l'élaboration de
ce document. Produit avec le soutien du SEFRI.

 Les services cantonaux
d'orientation professionnelle,
universitaire et de carrière


Note impact Durabilité
Imprimé
myclimate.org/01-25-112550

Vous travaillez depuis des années dans le même domaine, mais vous n'avez pas de titre reconnu attestant vos compétences? Il n'est jamais trop tard pour obtenir un CFC ou une AFP. Grâce à ces diplômes, vous pourrez bénéficier de meilleures perspectives sur le marché du travail ou encore accéder à la formation professionnelle supérieure.

Cette brochure présente les différentes voies permettant aux adultes d'obtenir une certification professionnelle. Elle contient aussi des témoignages de personnes qui sont passées par là, ainsi que l'interview d'une spécialiste en la matière.